

**COMPTE RENDU ADDITIONNEL
DU CONSEIL SYNDICAL DU 22 OCTOBRE 2018**

Conseillers
en exercice : 42
Présents : 28
Pouvoirs : 2
Absents : 12

L'an deux mille dix-huit, le 22 octobre, le comité syndical du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal s'est réuni au Lycée professionnel agricole de SAINT-FLOUR, après convocation légale par son Président, Monsieur Pierre JARLIER

Étaient présents : Annie ANDRIEUX, François BOISSET, Richard BONAL, Claudette BRUGEROLLE, Georges CEYTRE, Céline CHARRIAUD, Martine CHAZARIN, Bernard COUDY, Jacques COUVRET, Jean-Jacques GEMARIN, Albert HUGON, Pierre JARLIER, André JUGIEU, Joël LABORIE, Anne-Marie MARTINIERE, Guy MICHAUD, Daniel MIRAL, René MOLINES, Jean-Jacques MONLOUBOU, Ghyslaine PRADEL, Jeanine RICHARD, Bernard RISPAL, Charles RODDE, Karine RODDE-DESPRATS, Michel SEYT, Denis TOURVIEILLE, Sébastien VEDRINES, Nicole VIGUÈS

Absents ayant donné pouvoir: Gérard DELPY, Alain VANTALON

Absents : Jean-Pierre BERTHET, Gilles CHABRIER, Bernard CHAMBARON, Bernard DELCROS, Christophe LACOMBE, Jean MAGE, Bernard MAURY, Bruno PARAN, Bernard RAYNAUD, Patricia ROCHÈS, Christian ROUDIER, Jean- Louis VERDIER

2018-58 : DECISIONS MODIFICATIVES

BUDGET ANNEXE ENVIRONNEMENT :

- Deux créances émises en 2016 doivent être annulées :
 - SMURFIT KAPPA : 709.29 euros
 - Ministère de l'agriculture : 3 000 euros
- Admission de créances en non valeur et éteintes :
 - 229.80 €
 - 762.46 €

BUDGET GENERAL :

- Admission de créances en non valeur :
 - 0.02 €

Il convient de prendre en conséquence les décisions modificatives ci-après :

DM N°3 – BUDGET ENVIRONNEMENT : REGULARISATION RECETTES

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 611-812 : Contrats prestations services	3 709.29 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 709.29 €			
D 673-812 : Titres annulés (exerc. antér.)		3 709.29 €		
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		3 709.29 €		
Total	3 709.29 €	3 709.29 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

DM N°4 – BUDGET ENVIRONNEMENT : ADMISSION CREANCES EN NON VALEUR ET ETEINTES

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6541-812 : Créances admises en non-valeur		230.00 €		
D 6542-812 : Créances éteintes		763.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		993.00 €		
R 773-812 : Mandats annulés (exerc. antérieur)				993.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels				993.00 €
Total		993.00 €		993.00 €
Total Général		993.00 €		993.00 €

DM N°1 – BUDGET GENERAL : ADMISSION CREANCES EN NON VALEUR

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6533-812 : Cotisations retraite élus	1.00 €			
D 6541-020 : Créances admises en non-valeur		1.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	1.00 €	1.00 €		
Total	1.00 €	1.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

LE COMITE SYNDICAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,
Après avoir délibéré, décide :

- Adopte les décisions modificatives présentées ci-dessus

POUR : 30 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jours, mois et an susdits.

Fait à Saint-Flour, le 09/11/2018
Affiché le 09/11/2018

Pour extrait conforme au registre.

Le Président



Pierre Jarlier